

27.—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est
Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de poser un puisard à l'angle Sud-est des rues Cérat et St-Dominique, s'il le juge nécessaire.

25.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la demande, présentée par MM. Gauvreau & Larose, de construire une marquise au-dessus du trottoir vis-à-vis le No 472 rue Ste-Catherine-Est.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que cette permission soit accordée; et, de plus, qu'un bail soit préparé en conséquence.

26.—De l'inspecteur de la Ville, relativement au coût des réparations aux bâtisses et aux machines de la carrière de la Corporation, à Outremont, au montant de \$305.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est
Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à exécuter lesdites réparations et d'en charger le coût au crédit du macadamisage des rues; et, de plus, qu'il soit autorisé à mettre en opération ladite carrière. (M. l'échevin Leclaire dissident).

27.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du coût de l'amélioration du drainage du viaduc de la rue Wellington.

M. l'échevin O'Connell demande que l'inspecteur de la Ville soit prié de placer les quatre puisards suivant le rapport.

M. l'échevin Martin suggère que la question soit référée à une sous-commission.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est
Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de demander l'opinion du Département en Loi sur la responsabilité du maintien et de l'entretien dudit viaduc, attendu que ledit viaduc a été construit par la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc.

28.—La prise en considération de la demande de la "Montreal Street Ry Co.", pour de nouveaux circuits, est remise à la prochaine séance.

Adjournement

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée du 24 avril

Sont présents: MM. les échevins Labrecque, président, DeSerres, Giroux, Lévy, J.-B.-A. Martin, Ward et Gadbois.

BIBLIOTHÈQUE CIVIQUE

1.—M. Gonzalve Desaulniers, C.R., se présente devant la Commission, au nom de l'Ecole Littéraire de Montréal, et demande quelle décision a été prise sur la requête de l'Ecole Littéraire recommandant la construction d'une bibliothèque municipale?

M. le président assure à M. Desaulniers que la Commission de l'Hôtel de Ville est on ne peut plus désireuse de construire une bibliothèque qui appartienne à la Ville de Montréal et soit digne de la métropole, et de répondre ainsi au vœu exprimé par l'Ecole Littéraire qui représente la jeunesse studieuse. Il ajoute qu'il s'est, à ce propos, concerté avec M. le président de la Commission des Finances et qu'il a rapporté de cette entrevue des promesses aussi encourageantes que possible.

MM. les échevins DeSerres et Gadbois abondent dans le même sens, déclarant que la bibliothèque désirée se construira si l'Ecole Littéraire obtient de la Commission des Finances autant de sympathie qu'à la Commission de l'Hôtel de Ville.

Résolu: De modifier, dans ses considérants, le rapport qui a été préparé pour le Conseil en vue d'obtenir un crédit de \$75,000 afin de construire une bibliothèque municipale, et de présenter ce rapport à la prochaine assemblée du Conseil.

2.—Etant soulevée la question de l'agrandissement du local actuel de la Bibliothèque civique, il est

Résolu: De prier M. l'échevin DeSerres de représenter la Commission de l'Hôtel de Ville au Conseil d'administration de l'Association Saint-Jean-Baptiste, à sa prochaine réunion, en vue d'obtenir la location de la salle adjacente au

24.—On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the City surveyor be instructed to place a gully at the South-eastern corner of Cérat and St. Dominique streets, if he deems it necessary.

25.—From the City surveyor, anent the petition submitted by Messrs. Gauvreau & Larose, to construct a portico over the sidewalk in front of No. 472, Ste. Catherine East.

Resolved: That a report be made to Council recommending that said permission be granted; and, moreover, that a lease be prepared accordingly.

26.—From the City surveyor, concerning the cost of repairing buildings and machines at the corporation quarry, Outremont, which would amount to \$305.

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City surveyor be authorized to have said repairs done, and to charge the cost of same to the credit of street macadamizing; and, moreover, that he be authorized to operate said quarry. (Ald. Leclaire dissident).

27.—From the City surveyor, anent the cost of improving the drainage of the Wellington street subway.

Ald. O'Connell asked that the City surveyor be requested to place four gullies according to the report.

Ald. Martin suggested that the matter be referred to a sub-committee.

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That the City surveyor be instructed to ask for the opinion of the Law Department as to the responsibility of the maintaining and repairing of said subway, in view of the fact that the said subway has been constructed by the Grand Trunk Railway Co.

28.—Consideration of the Montreal Street Ry's request for new routes was deferred till next meeting.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

CITY HALL COMMITTEE

Report of meeting held the 24th of April.

Present: Ald. Labrecque, chairman, DeSerres, Giroux, Lévy, J. B. A. Martin, Ward and Gadbois.

CIVIC LIBRARY

1.—Mr. Gonzalve Desaulniers, K. C., appeared before the Committee, on behalf of the "Ecole Littéraire de Montréal" and asked what was the decision taken on the petition of the said "Ecole Littéraire" recommending the building of a municipal library?

The chairman informed Mr. Desaulniers that the City Hall Committee was most anxious to have a library built which would belong to the City of Montreal and be worthy of the Canadian Metropolis.

Such a library would no doubt comply with the desire expressed by the "Ecole Littéraire", which society represented young men, who were devoting themselves to study.

In this connection, the chairman added that he had met the chairman of the Finance Committee, and that in this interview he had received most encouraging promises.

Ald. DeSerres and Gadbois expressed the opinion that the desired library would be erected if the "Ecole Littéraire" succeeded in creating as much sympathy with the Finance Committee as it had done with the City Hall Committee.

Resolved: To modify the grounds of the report which had been made to Council with a view of asking for an appropriation of \$75,000 for the erection of a municipal library; and that said report be submitted to Council at its next meeting.

2.—The matter of the extension of the room presently occupied by the Civic Library, being brought up, it was

Resolved: That Ald. DeSerres be asked to represent the City Hall Committee before the board of directors of the St. Jean-Baptiste Association, at its next meeting, with a